



RANDONNÉES, VISITES, ANIMATIONS... PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DES PARCS AUTREMENT !

Alpilles, Baronnies Provençales, Camargue, Luberon, Préalpes d'Azur, Queyras, Verdon... Avec sept Parcs Naturels Régionaux, et ceux du Mont Ventoux et de la Sainte-Baume en projet, Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'une des premières Régions de France pour le nombre de Parcs. Pour découvrir autrement ces territoires d'exception, la Région organise du 10 septembre au 17 octobre le Mois des Parcs. La nouvelle formule proposée cette année permettra de profiter pleinement d'une programmation originale et riche. Randonnées, visites et animations gratuites seront pour chacun l'occasion de s'immerger dans la faune et la flore, les paysages et les villages, le patrimoine agricole, touristique, gastronomique ou industriel de ces espaces protégés.

Mois des Parcs 2016 : les « plus » de la nouvelle formule

Un mois complet d'animations, gratuites et ouvertes à tous, une programmation encore plus riche : randonnées, visites, animations... chaque Parc propose à travers son programme de faire découvrir son territoire, ses particularités, ses savoir-faire, son exceptionnel patrimoine naturel, culturel et paysager.

Les bons plans dans les Parcs labellisés Mois de Parcs pour mieux identifier toutes les activités organisées.

Samedi 24 septembre – Le Saix - « Fête de la Val d'Oze »

Le Saix vous invite ! Venez admirer ce village et montez à la ferme du Faï, un quartier de la commune du Saix qui est aussi une vieille ferme, construite au milieu du XVI^e siècle puis agrandie régulièrement pour répondre aux besoins de la vie agricole en montagne.

À partir de 13 h 30

Au village du Saix, à l'ancienne école au centre du village

Exposition de photographies des villages de la Val d'Oze, à partir de vue de détails et de vues insolites. Une autre façon de découvrir ces communes et une invitation à la curiosité.

Au Faï, stand du Parc naturel régional

Vous pourrez vous renseigner sur le territoire du Parc naturel régional des Baronnies provençales et quelques actions menées par le Parc dans les environs du Saix

Des invitations à découvrir sur le site du Faï

14 h 15

Visite et découverte du site de la ferme du Faï par les membres de « Villages des Jeunes-Solidarités Jeunes »

15 h

« La Montagne qui chante », impromptu musical (très) amplifié.



Le site du Faï présente une falaise impressionnante d'une centaine de mètres de hauteur et de plus d'un kilomètre de long, légèrement incurvée vers la ferme et qui permet d'amplifier les sons. L'association « Villages des Jeunes-Solidarités Jeunesses » y a installé des trompes qui amplifient les sons

À partir de 15 h et jusqu'à 16 h 30

Balades dans les environs de la ferme du Faï par Marc Vincent, géographe et accompagnateur en montagne et Eric Burckel, naturaliste et accompagnateur en montagne, sur la vie rurale au XIXe siècle et les paysages du Faï (environ 1 h 30)

À partir de 15 h 15 et jusqu'à 17 h 30

Démonstration de débardage de bois par Vincent Paris (les mules du Pape, Saint-Genis), Vincent Paris est un passionné des mules. Avec celles-ci, il propose d'accompagner des randonnées, de transporter du matériel dans des sites difficiles d'accès ou de mener des travaux de débardage dans des sites naturels fragiles. Pour la fête de la Val d'Oze, il va faire une démonstration de débardage de bois à l'aide d'une mule.

Comment venir au Faï ?

Pour y accéder depuis le village du Saix, laisser sa voiture au village (parkings dans le village).

Par vos propres moyens, emprunter, à pied, la RD 249 T (en direction du sud-est), faites 800 mètres sur la route avant de vous engager dans les gorges du Gouraour (falaises impressionnantes) avant d'entamer la montée vers la ferme du Faï (1 km, 150 m de dénivelé).

Vous pouvez aussi profiter d'un accompagnateur en montagne qui, le long de ce chemin, vous proposera des haltes et des commentaires pour mieux découvrir les paysages, la géologie ou les patrimoines naturels qui se trouvent le long du chemin.

Départs depuis l'ancienne école du Saix (centre du village, à proximité de l'église) à 13 h 30, 14 h 15 et 15 h.

